

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
A.1.1. Accompagnement individuel des enfants	C.1.1.1. Échanger régulièrement avec chaque enfant au moyen d'entretiens individuels périodiques, de discussions informelles et de dispositifs de remédiation afin d'individualiser l'accompagnement pédagogique et humain.	E1. Mise en situation professionnelle (simulation). Réaliser six présentations (langage, mathématiques, géométrie, géographie, histoire, biologie) à un enfant joué par un adulte puis répondre aux questions du jury.	Cr.1.1.1.1. Le candidat adopte une attitude favorable à l'échange
	C.1.1.2. Guider chaque enfant en l'aidant à choisir une activité pédagogique adaptée ou en le soutenant dans son exploration afin qu'il s'engage dans son travail, explore le monde, travaille avec ses pairs et développe ses compétences psycho-sociales.		Cr. 1.1.1.2. Les questions posées font émerger les besoins et les intérêts de l'enfant
	C.1.1.3. Adapter sa posture, les activités proposées et l'environnement pédagogique à tous les enfants en tenant compte de leurs handicaps et besoins spécifiques (handicap sensoriel ou moteur, neuro-atypie, troubles de l'apprentissage...) afin d'offrir à tous les enfants les mêmes possibilités de développement cognitif, émotionnel et social.		Cr. 1.1.2. Les choix proposés à l'enfant sont adaptés et pertinents Cr.1.1.3.1. Le candidat a relevé les besoins spécifiques de l'enfant de manière précise et exhaustive Cr.1.1.3.2. Le candidat propose des adaptations répondant aux besoins spécifiques de l'enfant
A.1.2. Animation de temps de transmission avec les enfants	C.1.2.1. Présenter à l'enfant l'activité choisie (« leçon ») en lui montrant précisément et distinctement comment il peut utiliser le matériel afin de lui transmettre un concept ou des clés de compréhension de connaissances ou des comportements adaptés.		Cr.1.2.1.1. Le matériel est présenté à l'enfant en cohérence avec son but pédagogique Cr.1.2.1.2. La présentation du matériel est faite avec précision et économie d'informations Cr. 1.2.1.3. La présentation engage l'esprit raisonnant et l'intérêt de chaque enfant

	<p>C.1.2.2. Raconter une histoire aux enfants au moyen d'une narration inspirante afin de susciter l'envie d'explorer un champ de connaissances.</p>		<p>Cr.1.2.2.1. Le candidat identifie l'objectif pédagogique de l'histoire racontée</p> <p>L'histoire est racontée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cr.1.2.2.2. avec un vocabulaire adapté aux enfants - Cr.1.2.2.3. avec clarté et concision - Cr.1.2.2.4. de manière scénarisée, rythmée et inspirante
	<p>C.1.2.3. Encourager le travail collaboratif et les échanges collectifs dans le groupe d'enfants au moyen de médiations, questionnements et discussions collectives afin de permettre l'acquisition des compétences psycho-sociales.</p>		<p>Cr.1.2.3.1. Les interventions du candidat sont favorables au travail collaboratif</p> <p>Cr. 1.2.3.2. Le candidat identifie les compétences psycho-sociales visées par ses interventions</p>
	<p>C.1.2.4. Préparer une sortie pédagogique avec un groupe d'enfant ("petites sorties") en leur montrant comment organiser une sortie (prise de rendez-vous, consignes de sécurité...) afin de leur permettre de conduire une exploration.</p>		<p>Cr.1.2.4.1. La démonstration est claire et précise</p> <p>Cr.1.2.4.2. Les éléments transmis sont suffisants pour permettre aux enfants d'organiser la sortie</p>
	<p>C.1.2.5. Préparer les enfants au collège en préparant et leur proposant des activités spécifiques afin d'assurer une transition harmonieuse entre l'école Montessori et le collège traditionnel.</p>		<p>Cr.1.2.5.1. Les activités proposées correspondent aux attendus du collège</p> <p>Cr.1.2.5.2. Le candidat identifie les différences entre l'approche Montessori à l'école élémentaire et le collège</p>

<p>A.2.1. Fabrication, acquisition et entretien du matériel et des fournitures nécessaires aux activités pédagogiques dans les différentes aires d'apprentissage</p>	<p>C.2.1.1. Concevoir le matériel nécessaire pour les activités pédagogiques à proposer aux enfants au moyen des albums de référence Montessori, afin de permettre aux enfants d'effectuer ces activités.</p>	<p>E2. Réalisation d'une sélection de matériels Montessori pédagogiques</p> <p>Présentation au jury d'une sélection de matériels pédagogiques Montessori réalisés par le candidat dans les différentes aires d'apprentissage.</p>	<p>Chaque matériel présenté est :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cr.2.1.1.1. Complet - Cr.2.1.1.2. Conforme aux objectifs pédagogiques qui lui sont assignés
<p>A.2.2. Aménagement, organisation et entretien de l'environnement physique et temporel</p>	<p>C.2.1.2. Se procurer le matériel nécessaire respectant les prescriptions de la pédagogie Montessori, en le fabriquant ou en l'acquérant afin d'en disposer dans la classe.</p>		<p>Le matériel nécessaire est :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cr.2.1.2.1. Adapté à la taille et aux capacités des enfants - Cr.2.1.2.2. Ordonné et précis - Cr.2.1.2.3. Ses caractéristiques suscitent l'intérêt des enfants
	<p>C.2.2.1. Assurer l'aménagement et l'entretien de la classe par la disposition du mobilier et le choix d'une décoration adaptés aux enfants afin de proposer un environnement organisé favorable au travail et à l'engagement des enfants.</p>	<p>E3. Réalisation d'un dossier professionnel sur l'environnement pédagogique avec soutenance devant le jury</p> <p>Compte-rendu et analyse de situations observées et de mises en situation du candidat au cours de périodes en entreprise puis réponse aux questions du jury</p>	<p>Cr.2.2.1.1. Le candidat identifie les caractéristiques de l'environnement pédagogique</p> <p>Cr.2.2.1.2. Le candidat évalue la capacité de l'environnement pédagogique étudié à favoriser le travail et l'engagement des enfants</p>
<p>C.2.2.2. Déterminer le déroulement de la journée et de la semaine au moyen d'un emploi du temps afin d'organiser l'environnement temporel des enfants et les moments de transition.</p>	<p>Cr.2.2.2.1. Le candidat produit un emploi du temps journalier.</p> <p>Cr.2.2.2.2. Le candidat décrit et analyse des procédures de transition d'une activité à l'autre</p>		

A.2.3. Organisation et maintien de l'environnement humain	2.3.1. Accueillir l'enfant dans l'environnement de la classe en l'orientant avec une posture d'accueil adaptée afin d'assurer la transition entre la maison et l'école.		<p>Cr.2.3.1.1. Le protocole d'accueil est décrit de manière précise et exhaustive et ses caractéristiques sont justifiées</p> <p>Cr.2.3.1.2. Le candidat adopte une posture d'accueil favorisant la transition entre la maison et l'école</p>
	2.3.2. Adopter un comportement adapté en tant que membre de la communauté de la classe en favorisant le travail, l'émulation, la coopération et le vivre ensemble, afin de montrer aux enfants comment se comporter.		<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cr.2.3.2.1. identifie les attitudes de l'éducateur favorables au travail, au vivre ensemble et à l'inclusion - Cr.2.3.2.2. fait le lien entre les attitudes de l'éducateur et le comportement des enfants - Cr.2.3.2.3. identifie le cadre posé par l'éducateur et en analyse la clarté et la cohérence
	2.3.3. Générer la production des règles et des procédures de la classe par les enfants au moyen de l'organisation d'échanges collectifs afin de favoriser l'autonomie dans la perspective d'une communauté auto-gérée.		<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cr.2.3.3.1. identifie les règles et les procédures de la classe ; - Cr.2.3.3.2. analyse la manière dont elles sont vécues par les enfants

	<p>2.3.4. Réguler le comportement des enfants en cas de non-respect des règles de la classe en Intervenant (par une médiation, une démonstration...) auprès des enfants afin de les accompagner dans la recherche d'une solution.</p>		<p>Cr.2.3.4.1. Le candidat montre aux enfants des saynètes de vie adaptées à leur âge et à la dynamique de la classe</p> <p>Cr.2.3.4.2. Le candidat propose des modalités d'intervention efficaces pour protéger le travail et l'intégrité des enfants</p>
	<p>2.3.5. Anticiper les dangers auxquels les enfants peuvent être exposés au moyen d'exercices (évacuation, confinement...) et de la surveillance des temps de pause afin de protéger leur intégrité physique et psychique.</p>		<p>Cr.2.3.5.1. Le candidat décrit un exercice ou une surveillance observé ou effectué</p> <p>Cr.2.3.5.2. Le candidat tire un bilan de cet exercice ou de cette surveillance</p>
<p>A.3.1. Planification des activités pédagogiques (sur l'année, sur la période, sur la semaine) dans les différentes aires d'apprentissage (langage, mathématiques, géométrie, géographie, histoire, biologie, arts et musiques, activité physique)</p>	<p>C.3.1.1. Construire des projets pédagogiques personnalisés pour les enfants à partir de l'approche Montessori afin de permettre le développement des connaissances et des compétences des enfants et notamment le socle commun de compétences et de culture prévu par le code de l'éducation.</p>	<p>E4. Production d'une planification pédagogique</p> <p>Présentation d'une planification pédagogique pour un groupe d'enfants, comprenant les moyens employés et la répartition du travail</p>	<p>Cr.3.1.1.1. Les activités sont proposées dans un ordre cohérent</p> <p>Cr.3.1.1.2. Les activités tiennent compte de l'âge des enfants</p> <p>Cr.3.1.1.3. Les activités sont proposées au regard des résultats de l'observation des enfants.</p>
	<p>C.3.1.2. Constituer des groupes de travail en fonction de la dynamique sociale de la classe afin de favoriser la coopération et le mentorat.</p>		<p>Cr.3.1.2.1. La composition des groupes de travail est favorable à la coopération</p> <p>Cr.3.1.2.2. La composition des groupes de travail est favorable au mentorat</p>

	<p>C.3.1.3. Formaliser la planification annuelle des activités pédagogiques pour les différents enfants et dans les différentes aires d'apprentissage afin de guider le travail de l'éducateur en classe.</p>	<p>E5. Étude de cas</p> <p>Au cours d'un examen écrit surveillé en temps limité, répondre à une série de questions portant sur l'application de la psychopédagogie aux cas exposés.</p>	<p>Cr.3.1.3.1. Le candidat produit une planification formalisée</p> <p>Cr.3.1.3.2. La planification est claire et précise</p> <p>Cr.3.1.3.3. La planification porte sur toutes les aires d'apprentissage et leurs connexions</p>
	<p>C.3.1.4. Analyser de manière périodique les écarts entre la planification prévue et le développement réel des enfants afin d'ajuster les projets pédagogiques personnalisés.</p>		<p>Cr.3.1.4.1. Le candidat relève les faits pertinents dans les cas présentés</p> <p>Cr.3.1.4.2. Le candidat propose des interventions pédagogiques cohérentes avec les besoins et les intérêts de l'enfant</p>
<p>A.3.2. Recherche des informations pertinentes pour proposer et permettre l'exploration aux enfants</p>	<p>C.3.2.1. Identifier des ressources pédagogiques (livres, sites Internet, musées...) au moyen de recherches afin de les proposer aux enfants pour leurs explorations.</p>		<p>Les ressources identifiées sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cr.3.2.1.1. variées - Cr.3.2.1.2. de qualité - Cr.3.2.1.3. adaptées à l'âge des enfants - Cr.3.2.1.4. adaptées aux besoins pédagogiques
	<p>C.3.2.2. Établir des relations avec les acteurs de l'environnement de l'école (commerçants, bibliothèques, musées...) au moyen de prises de contact orales ou écrites afin de proposer des sorties à la classe ou à des groupes d'enfants conduisant des explorations.</p>		<p>Le candidat fournit une liste d'acteurs et de lieux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cr.3.2.2.1. variés - Cr.3.2.2.2. de qualité - Cr.3.2.2.3. adaptés à l'âge des enfants - Cr.3.2.2.4. adaptés aux besoins pédagogiques

<p>A.3.3. Supervision des personnes intervenant dans la classe (assistant, intervenants spécialisés, parents accompagnateurs)</p>	<p>C.3.3.1. Orienter le travail de l'assistant en planifiant son activité et en définissant les méthodes de travail à adopter afin d'assurer l'efficacité de son travail.</p>		<p>Cr.3.3.1.1. Le candidat liste précisément les tâches dévolues à l'assistant</p> <p>Cr.3.3.1.2. Le candidat identifie et formalise les méthodes de travail employées par l'assistant</p>
	<p>C.3.3.2. Superviser les intervenants pédagogiques et les parents accompagnateurs en leur présentant le cadre pédagogique employé et les consignes utiles (sécurité, enfants à besoins spécifiques...) afin de leur permettre d'adopter une posture conforme au projet pédagogique de l'établissement et à l'intérêt des enfants.</p>		<p>Cr.3.3.2.1. Les éléments présentés sont utiles et pertinents</p> <p>Cr.3.3.2.2. La contribution des intervenants au projet pédagogique est justifiée</p> <p>Cr.3.3.2.3. Des modalités de "feedback" sont prévues</p>
<p>A.4.1 Observation des enfants</p>	<p>A.4.1.1. Analyser le développement de chaque enfant en procédant à des observations de l'enfant pendant le temps de classe afin de le guider dans ses activités pédagogiques et d'en rendre compte.</p>		<p>Cr.4.1.1.1. Les observations d'enfants sont réalisées à partir d'objectifs explicites</p> <p>Cr.4.1.1.2. Les exemples mobilisés et les faits relevés sont factuels, précis et pertinents</p> <p>Cr.4.1.1.3. Le candidat fait le lien entre les exemples ou les faits et la théorie</p> <p>Cr.4.1.1.4. Le candidat décrit ce que l'observation permet d'apprendre de l'enfant</p>

	<p>A.4.1.2. Repérer les difficultés de l'enfant en l'observant afin de lui apporter une aide utile en classe ou d'alerter les parties prenantes concernées hors de la classe.</p>	<p>E6. Réalisation d'un dossier professionnel sur les interactions pédagogiques avec soutenance devant le jury</p>	<p>Cr.4.1.2.1. L'aide utile proposée est cohérente avec la situation étudiée et les connaissances actuelles en psychopédagogie</p> <p>Cr.4.1.2.2. Le candidat identifie les parties prenantes pertinentes</p>
<p>A.4.2. Suivi et évaluation du travail des enfants</p>	<p>A.4.2.1. Évaluer l'acquisition des connaissances et compétences au moyen de l'observation de l'enfant par l'éducateur afin de s'assurer de sa progression.</p>	<p>Compte-rendu et analyse de situations observées et de mises en situation du candidat au cours de périodes en entreprise puis réponse aux questions du jury</p>	<p>Cr.4.2.1.1. Les modalités de contrôle de l'erreur dans l'activité choisie apparaissent clairement dans la présentation</p> <p>Cr.4.2.1.2. Le lien est fait entre la présentation et le développement de l'enfant</p>
	<p>A.4.2.2. Enregistrer les informations sur les activités pédagogiques réalisées et la progression de chaque enfant dans ces activités au moyen d'un outil adapté (tableau à double entrée, logiciel spécialisé...) afin d'en assurer le suivi.</p>	<p>E7. Questions écrites de théorie</p> <p>Au cours d'un examen écrit surveillé en temps limité, répondre à une série de questions portant sur le développement des enfants</p>	<p>Cr.4.2.2.1. Le candidat décrit de manière exhaustive une méthode d'enregistrement des activités effectuées</p> <p>Cr.4.2.2.2. Le candidat montre un suivi réalisé au moyen de cet outil</p>
	<p>A.4.2.3. S'informer sur la situation et la progression de chaque enfant au moyen d'un outil adapté (tableau à double entrée, logiciel spécialisé...) et, le cas échéant, en échangeant avec les autres éducateurs de la classe, afin d'accompagner les enfants au plus près de leurs besoins.</p>		<p>Cr.4.2.3.1. Le candidat restitue les informations contenues dans l'outil de suivi à propos d'un enfant</p> <p>Cr.4.2.3.2. Le candidat analyse ces informations pour en tirer des guides d'action pertinents</p>

<p>A.4.3. Échange d'informations et coordination avec les parties prenantes de l'éducation des enfants</p>	<p>A.4.3.1. Présenter le projet pédagogique et le fonctionnement de l'école via des documents ou des réunions afin de promouvoir l'école, informer les familles et renforcer la cohésion de la communauté scolaire.</p>		<p>Cr.4.3.1.1. Le candidat montre un document ou déroulé de réunion réalisé</p> <p>La présentation du projet pédagogique est :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cr.4.3.1.2. clair et synthétique - Cr.4.3.1.3. comprend les points clés de l'approche Montessori <p>Cr.4.3.1.4. Le candidat restitue clairement l'organisation de l'établissement</p>
	<p>A.4.3.2. Échanger avec les parents au moyen de réunions collectives, d'entretiens individuels et de la tenue d'un document de suivi afin de recueillir les informations pertinentes sur la situation et l'environnement de l'enfant et de renseigner les parents sur la progression du développement de leur enfant et de les informer sur les choix pédagogiques effectués.</p>		<p>Cr.4.3.2.1. Le candidat décrit le dispositif de l'établissement pour échanger avec les parents</p> <p>Cr.4.3.2.2. Le candidat explique clairement la progression de l'enfant</p> <p>Cr.4.3.2.3. Le candidat justifie de manière convaincante les choix pédagogiques effectués</p>
	<p>A.4.3.3. Rendre compte à la direction de l'établissement de la progression du développement des enfants et des difficultés rencontrées en établissant des rapports écrits ou oraux et en tenant à jour les registres réglementaires (absences, retards...) afin de permettre à la direction d'intervenir auprès des parents et des pouvoirs publics (rectorat, justice...).</p>		<p>Cr.4.3.3.1. Le candidat rend compte efficacement des difficultés rencontrées</p> <p>Cr.4.3.3.2. Le candidat tient à jour les registres obligatoires</p>

	<p>A.4.3.4. Se coordonner avec les autres professionnels (médecin, psychologue, orthophoniste, assistante sociale...) intervenant auprès des enfants par le biais de communications écrites et/ou orales afin de se tenir informé de la situation de chaque enfant et de ses besoins spécifiques et d'agir en conséquence.</p>		<p>Cr.4.3.4.1. Le candidat identifie correctement le rôle de chaque intervenant dans les cas étudiés</p> <p>Cr.4.3.4.1. Le candidat restitue avec pertinence la situation de l'enfant</p> <p>Cr.4.3.4.2. Le candidat propose un plan d'action adapté</p>
<p>A.4.4. Amélioration continue de la pratique professionnelle</p>	<p>A.4.4.1. Effectuer une veille régulière sur les évolutions réglementaires, les innovations pédagogiques et technologiques et les bonnes pratiques afin de maintenir et développer ses compétences.</p>		<p>Le candidat présente :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cr.4.4.1.1. la procédure de veille qu'il a mise en place - Cr.4.4.1.2. les enseignements qu'il a tirés de cette veille
	<p>A.4.4.2. Développer et perfectionner ses compétences en analysant sa pratique professionnelle par des observations mutuelles entre éducateurs, en se formant et en s'informant, afin de maintenir un haut niveau de qualité pédagogique.</p>		<p>Cr.4.4.2.1. Le candidat identifie les modalités de développement et de perfectionnement des compétences dans l'établissement</p> <p>Cr.4.4.2.2. Le candidat conduit une analyse réflexive de ses propres besoins et propose des solutions opérationnelles</p>